

CONSEIL DE COORDINATION DU PROGRAMME

Dix-septième réunion
Genève, 27-29 juin 2005

Point 6.1 de l'ordre du jour provisoire

Rapport de situation sur les « Trois principes »

Résumé d'orientation

Depuis la dernière réunion du CCP en décembre 2004, plusieurs événements et activités ont fait notablement avancer l'application des « Trois principes ». Parmi les temps forts, il faut citer la réunion de haut niveau du 9 mars 2005 à Londres « Faire travailler l'argent disponible », qui a entériné une série d'objectifs et d'actions liés aux « Trois principes » et créé une Equipe spéciale au niveau mondial ; une action de persuasion approfondie aux niveaux régional et national ; un travail intensif avec 12 pays spécifiquement choisis au moyen d'évaluations et de missions; et l'évaluation des progrès réalisés dans d'autres pays pour ce qui est de la mise en œuvre des « Trois principes », en particulier l'identification des principaux obstacles rencontrés. Le présent rapport décrit en détail cette évolution.

Suite à donner

Le Conseil de Coordination du Programme est prié de noter le progrès fait dans l'exécution des « Trois principes ».

Introduction

La Consultation sur l'harmonisation du financement international pour le SIDA qui s'est tenue à Washington D.C. le 25 avril 2004, a approuvé les « Trois principes » et prié l'ONUSIDA d'adopter le rôle de modérateur et de médiateur vis-à-vis de tous les partenaires qui œuvrent à l'échelon des pays pour les faire appliquer. A la 16^e réunion du Conseil de Coordination du Programme qui s'est tenue les 14 et 15 décembre 2004 à Montego Bay (Jamaïque), le Secrétariat de l'ONUSIDA a présenté : i) une note décrivant ce que l'ONUSIDA avait réalisé en matière de suivi intitulée *Global Level Progress on the « Three Ones » (Progrès mondial s'agissant des « Trois principes »)* et ii) le document « *Plan d'action pour les « Trois principes »*, décrivant les grandes lignes des objectifs et des actions proposés par l'ONUSIDA pour toute l'année 2005.

La présente note informe le CCP des actions entreprises depuis la dernière réunion. Elle demande également qu'il indique la direction à prendre en donnant son accord aux nouvelles activités proposées par l'ONUSIDA pour encourager et apporter un appui à la mise en œuvre des « Trois principes ».

Action au niveau mondial

Réunion de haut niveau du 9 mars

Depuis la réunion du CCP en décembre 2004, l'événement mondial le plus marquant s'agissant de l'élargissement de la mise en œuvre des « Trois principes » a été la Réunion de haut niveau sur la riposte mondiale au SIDA qui s'est tenue à Londres le 9 mars 2005. Intitulée « Faire travailler l'argent disponible », elle a été convoquée conjointement par l'ONUSIDA et les gouvernements de la France, du Royaume-Uni et des Etats-Unis d'Amérique et a rassemblé les principaux responsables des pays donateurs et en développement, des organisations de la société civile, des institutions des Nations Unies et d'autres institutions internationales et multilatérales. La réunion s'est penchée sur trois domaines : i) un cadre financier pour le financement de la lutte contre le SIDA en 2005–2007 ; ii) des objectifs et des indicateurs mesurables pour la continuation de la mise en œuvre des « Trois principes » ; et iii) l'amélioration de la coordination entre les institutions multilatérales et les bailleurs de fonds internationaux. Les débats ont reposé sur deux documents d'information et un rapport de situation¹, préparés par le Secrétariat de l'ONUSIDA.

A l'issue de la réunion, les participants ont publié un communiqué dans lequel ils affirment à nouveau qu'ils s'engagent à encourager et à appuyer la mise en œuvre des « Trois principes » au moyen de processus impliquant des consultations entre les partenaires intérieurs et extérieurs au sein de chaque pays. Ce communiqué reconnaît que le rôle directeur du gouvernement national et l'engagement de la société civile sont absolument essentiels pour que ces processus aboutissent à leurs objectifs. Outre la publication du communiqué, les représentants se sont accordés pour fixer les objectifs suivants aux « Trois principes » :

- Un cadre national d'action contre le SIDA dans chaque pays mis sur pied grâce à une consultation élargie, comprenant un plan de travail et un budget.

¹ *Les « Trois principes » en action : bilan et avenir*. Genève, ONUSIDA, 2005.

Cet objectif doit être atteint dans 15 pays d'ici à la fin de 2005 et dans 20 autres pays d'ici à la fin de 2006.

- Un organisme national de coordination de la lutte contre le SIDA, reconnu par la loi, bénéficiant d'un large appui multisectoriel et de capacités techniques complètes pour la coordination, le suivi et l'évaluation, la mobilisation des ressources, la localisation des financements et la gestion de l'information stratégique. Cet objectif doit être atteint dans 15 pays d'ici à la fin de 2005.
- Un système national complet de suivi et d'évaluation pourvu d'un ensemble d'indicateurs fondamentaux en vue d'harmoniser les besoins en matière de suivi et d'évaluation. Cet objectif doit être atteint dans 20 pays d'ici à la fin de 2005.

L'ONUSIDA a été chargé par les participants à cette réunion de faciliter les efforts accomplis pour développer et fournir, d'ici à la fin de 2005 ou le plus tôt possible juste après, l'appui technique nécessaire à la mise sur pied d'un seul système national de suivi et d'évaluation des ripostes nationales au SIDA pourvu d'un ensemble d'indicateurs multisectoriels normalisés et acceptés par toutes les parties prenantes.

Le communiqué a également annoncé la création d'une Équipe spéciale au niveau mondial afin de trouver les moyens d'améliorer la coordination entre bailleurs de fonds internationaux et institutions multilatérales, dans le but de renforcer encore la riposte au SIDA dans les pays et de présenter des recommandations dans les 80 jours. Plus de 55 gouvernements et organisations ont participé aux travaux de cette Équipe spéciale au niveau mondial, notamment 24 représentants de haut niveau de l'Équipe spéciale elle-même. Utilisant comme base de travail les « Trois principes » ainsi que celui de l'appropriation nationale, l'Équipe spéciale a concentré ses efforts sur l'alignement de l'appui fourni par les organisations multilatérales et les bailleurs de fonds internationaux aux organismes nationaux de coordination de la lutte contre le SIDA dans le domaine de la planification, du financement, de la programmation, des achats et des activités de suivi et d'évaluation. Ses recommandations devant être terminées pour le 3 juin 2005, elles seront présentées à la 17^e réunion du CCP.

Forum de haut niveau à Paris

Avant la réunion du 9 mars à Londres, une réunion du Forum de haut niveau de l'OCDE s'est tenue à Paris (28 février–2 mars) qui a abouti à la *Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement – appropriation, harmonisation, alignement, résultats et responsabilité mutuelle*. Les débats qui ont abouti à cette Déclaration ont reposé sur un rapport du Groupe des Nations Unies pour le développement, sur la Réforme à l'ONU, harmonisation et alignement pour réaliser les Objectifs du millénaire pour le développement. Ce rapport décrivait l'ONUSIDA comme un exemple remarquable de réforme de l'ONU et les « Trois principes » comme un cadre permettant d'aligner le financement au niveau pays et les actions nécessaires, et il a par conséquent proposé que les « Trois principes » s'appliquent à des efforts internationaux plus larges afin d'améliorer l'harmonisation et l'efficacité de l'aide.

Société civile

Le rapport de situation présenté par le Secrétariat de l'ONUSIDA au CCP en décembre affirmait que l'engagement de la société civile était indispensable à une mise en œuvre réussie des « Trois principes ». En mars 2005, l'Alliance internationale contre le

VIH/SIDA et le Conseil international des ONG de lutte contre le SIDA (ICASO) ont publié leur document de discussion *La société civile et les « Trois principes directeurs »*² qui fait observer que la participation de la société civile à l'élaboration et à la mise en œuvre des « Trois principes » a été jusqu'à présent fort limitée.

Le document de discussion de l'Alliance et d'ICASO présente plusieurs propositions constructives pour améliorer l'engagement de la société civile vis-à-vis de l'application des « Trois principes » et pour l'élaboration et la mise œuvre des ripostes au SIDA.

Le communiqué publié par la réunion du 9 mars à Londres déclare que « ...des directives devraient être élaborées pour assurer la *pleine participation de la société civile et du secteur privé* à la mise en œuvre des « Trois principes » au niveau pays. Ces directives devraient inclure notamment l'approbation d'un mandat et de procédures de fonctionnement destinés aux instances de coordination afin d'assurer la pleine participation de la société civile ».

En février 2005, l'ONUSIDA a lancé un forum électronique sur les « Trois principes » et l'engagement de la société civile. Les nombreux particuliers et représentants des organisations de la société civile qui y ont participé ont exprimé leurs préoccupations notamment en ce qui concerne l'absence de participation des personnes vivant avec le VIH et des groupes marginalisés (par exemple, les consommateurs de drogues injectables, les professionnel(le)s du sexe et les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes) à la mise en œuvre des « Trois principes » pour appuyer les ripostes nationales au SIDA. En outre, les participants ont indiqué qu'il faudrait accroître l'appui destiné au développement des capacités et au renforcement de l'expertise et des compétences au sein des organisations de la société civile. Ils ont également noté qu'il était nécessaire d'avoir des responsables énergiques qui ont confiance dans la contribution que la société civile peut apporter aux ripostes nationales au SIDA.

Action régionale

Depuis la réunion de décembre du CCP, l'ONUSIDA et ses partenaires ont fait campagne pour la mise en œuvre des « Trois principes » à l'occasion de plusieurs forums régionaux. Cette action de sensibilisation s'est par exemple déroulée parmi les chefs d'État et les ministres du continent le plus touché lors de la Quatrième session ordinaire de l'Assemblée de l'Union africaine à Abuja (Nigéria), les 30 et 31 janvier 2005. Grâce à cela, l'Union a accepté de presser avec insistance tous les États membres d'intensifier leurs efforts de manière à améliorer l'efficacité et la coordination de la mise en œuvre des programmes nationaux destinés à élargir l'accès à la prévention et au traitement du VIH conformément aux « Trois principes », à la stratégie du « 3 millions d'ici à 2005 » et le Partenariat mondial pour la survie de l'enfant.

Les réunions des directeurs régionaux des organismes coparrainants de l'ONUSIDA ont également fourni des plates-formes pour la promotion des « Trois principes » et la

²Alliance internationale contre le VIH/SIDA et Conseil international des ONG de lutte contre le SIDA (2005). Document de discussion : La société civile et les « Trois principes directeurs ». Brighton et Toronto, Alliance internationale contre le VIH/SIDA et Conseil international des ONG de lutte contre le SIDA. Disponible en ligne à <http://www.aidsalliance.org/sw14296.asp>.

réalisation des engagements vis-à-vis de leur mise en œuvre. A l'une de ces réunions en Amérique latine et aux Caraïbes par exemple, les directeurs régionaux ont adopté les « Trois principes » comme cadre permettant d'unifier les activités aux niveaux régional et national.

D'autres activités régionales incluent notamment :

- Récemment, les membres du Groupe de collaboration technique horizontale pour le VIH/SIDA pour la région de l'Amérique latine et des Caraïbes ont été guidés par les « Trois principes » lorsqu'ils ont élaboré des stratégies et des plans de coopération technique en vue de l'utilisation des dotations du Fonds mondial.
- A la consultation régionale de la Banque mondiale qui a eu lieu à Addis Abeba (Éthiopie) en février 2005, les responsables de haut niveau de gouvernements africains, des Nations Unies et d'autres partenaires ont précisé les problèmes, fait des recommandations sur les mesures à prendre, les ressources humaines, la pratique et les procédures en vue de la mise en œuvre des « Trois principes ».
- Le rapport de la Commission Blair pour l'Afrique créée le 11 mars 2005 demande l'élaboration d'actions de haut niveau assorties de calendrier et concrètes afin que les « Trois principes » deviennent une réalité à l'échelon du pays.
- En Asie centrale, un projet sous-régional pour le VIH et le SIDA a été lancé par la Banque mondiale, le DFID et l'ONUSIDA en mai 2005 et s'inspire des « Trois principes ». Plusieurs projets bilatéraux destinés au même groupe de pays s'inspirent également de ces principes et lancent un appel pour une amélioration de la collaboration et de la coordination, ainsi que pour une collaboration facilitée par l'ONUSIDA.
- Un protocole d'accord signé en mars 2005 entre la Banque asiatique de développement et l'ONUSIDA affirme que les « Trois principes » comptent parmi ceux qui guident les efforts de coopération visant à renforcer et à étendre la riposte au SIDA dans la région.
- Les Équipes d'appui régional de l'ONUSIDA nouvellement créées consacrent une partie de leurs budgets à l'appui destiné à la mise en œuvre des « Trois principes » dans les pays. Récemment, les réunions de gestion régionale de l'ONUSIDA ont permis d'améliorer la cohérence au sein de l'ONUSIDA aux niveaux du siège, de la région et du pays autour des stratégies et de la planification concernant les « Trois principes ».

Action dans les pays

Missions de haut niveau

Depuis la réunion du CCP en décembre, le Directeur exécutif de l'ONUSIDA et des représentants de haut niveau des partenaires multilatéraux et bilatéraux ont effectué trois missions spéciales afin d'encourager la mise en œuvre des « Trois principes » et l'harmonisation de l'appui des partenaires aux ripostes nationales au SIDA :

- en janvier 2005, une mission conjointe avec la Banque mondiale, le DFID du Royaume-Uni et la Norvège a été envoyée au Kenya et en Ouganda ;

- en mars, une mission conjointe avec la Banque mondiale, le DFID du Royaume-Uni, la Norvège et la Suède a été envoyée au Mozambique ;
- également en mars, une mission conjointe avec le Fonds mondial a été envoyée au Swaziland.

Ces missions comportaient des réunions avec des responsables politiques de haut niveau, des représentants de la société civile et d'autres partenaires nationaux et internationaux. Elles ont recherché les signes de progrès dans la mise en œuvre des « Trois principes » et recensé les graves difficultés (par exemple, les faiblesses des capacités en ressources humaines et la lenteur du décaissement des fonds) ainsi que les moyens susceptibles de résoudre ces difficultés.

Continuité de l'appui de l'ONUSIDA

Pendant ce temps, le Secrétariat de l'ONUSIDA a continué à mettre en œuvre le *Plan d'action pour les Trois principes* présenté au CCP en décembre. Les trois premières missions de sensibilisation et d'évaluation relatives aux « Trois principes » sur les 12 prévues – Kenya, Viet Nam et Zambie – se sont achevées avant la réunion du 9 mars à Londres. Depuis lors, des missions ou des évaluations au niveau pays ont été effectuées en Éthiopie, Haïti, Indonésie, Malawi, Tanzanie et Ukraine. Les missions restantes – Inde, Mali et Mozambique – se dérouleront dans les trois prochains mois. Les rapports sur les trois premières missions sont terminés et ont été communiqués aux partenaires dans les pays. Les Groupes thématiques des Nations Unies sur le VIH/SIDA et le personnel du Secrétariat de l'ONUSIDA assurent un suivi en apportant un appui à la mise en œuvre des recommandations présentées dans les rapports. Des résumés des rapports disponibles ont été effectués pour la réunion du CCP.

Ces missions constituent un aspect de la continuité des efforts accomplis par les organismes coparrainants et le Secrétariat de l'ONUSIDA pour mobiliser le personnel à l'échelon pays afin d'encourager et de contribuer à la mise en œuvre des « Trois principes ». Les Groupes thématiques des Nations Unies sur le VIH/SIDA dans les pays du Nigéria à la Moldavie, de la Somalie au Honduras et de l'Algérie au Cambodge ont pris des mesures en vue d'une application plus méthodique des principes en utilisant les Fonds d'accélération programmatique de l'ONUSIDA. Depuis juin 2004, les Fonds d'accélération programmatique ont financé 89 activités provenant de 58 propositions de pays, ayant un lien direct avec au moins un des « Trois principes ».

En Russie, le Groupe thématique des Nations Unies sur le VIH/SIDA a pris la relève et mis en route un projet biennal sur la coordination en action : mise en œuvre des « Trois principes » dans la Fédération de Russie, en étroite collaboration avec les ministères, les organismes et les groupes de travail, les organisations non gouvernementales nationales et internationales et les bailleurs de fonds, dans une activité commune visant à améliorer la coordination, la planification et le suivi et l'évaluation de la riposte nationale au VIH et au SIDA correspondant aux « Trois principes ». Cette activité est financée par le DFID et l'organisme SIDA au moyen de fonds supplémentaires mobilisés par les organismes coparrainants et le Secrétariat.

Évaluer les progrès et déterminer les difficultés

Dans le formulaire habituel utilisé par les rapports annuels de pays de l'ONUSIDA pour 2004 a été incorporée une enquête pour évaluer les progrès réalisés dans les pays

s'agissant de la mise en œuvre des « Trois principes ». Elle a montré que nombre de pays à revenu faible et moyen disposaient de cadres nationaux et d'organismes nationaux de coordination, et aussi que beaucoup avaient des groupes de travail qui avaient tout au moins entamé la mise en place des systèmes nationaux de suivi et d'évaluation. Toutefois, elle a aussi mis en évidence que l'existence de ces structures n'indiquait pas nécessairement la présence d'une riposte efficace, multisectorielle et participative au SIDA. Nombre de pays éprouvent beaucoup de difficultés pour rassembler les capacités humaines nécessaires et pour mettre en place des systèmes de décaissements et de suivi et évaluation afin d'utiliser au mieux les fonds disponibles. Les résultats de cette enquête sont décrits en détail dans *Les Trois principes en action : bilan et avenir*, rapport de situation présenté à la réunion du 9 mars à Londres. Certains résultats clés figurent ci-dessous :

- **Un cadre d'action contre le SIDA :** sur les 66 pays considérés par l'étude, 82% ont des cadres d'action nationaux de lutte contre le SIDA actualisés. Les principales faiblesses sont l'absence d'accord multisectoriel ; l'absence de participation de la part de nombreuses parties prenantes à l'élaboration, à l'examen et à la mise à jour des cadres ; et la médiocrité de la transposition des plans stratégiques en plans de travail et budgets permettant d'agir.
- **Un organisme national de coordination de la lutte contre le SIDA :** 95% des pays disposent de structures nationales pour la coordination. Les principales faiblesses étant l'absence de mandats solides, l'absence de capacités en ressources humaines et la faiblesse des capacités de gestion. Seulement les deux tiers des organismes jouent un rôle important dans les mécanismes servant à orienter le financement des bailleurs de fonds vers les pays et certains ne participent pas aux processus essentiels nécessaires à la planification et à la coordination de la riposte au SIDA. Ces organismes sont confrontés à des difficultés majeures en raison de la présence de structures de coordination rivales (par ex., les mécanismes de coordination par pays du Fonds mondial), ce qui ne manquera pas d'avoir un effet sur la mise en œuvre des « Trois principes ». Il importe que tous les partenaires admettent que la coordination de plusieurs structures pose un problème et s'accordent pour tirer la leçon des expériences de coordination afin de jouer leur rôle dans la mise en place, à l'échelon pays, d'un organisme national unique de coordination de la lutte contre le SIDA qui soit démocratique, puissant et responsable.
- **Un système de suivi et d'évaluation à l'échelon pays :** 79% des 66 pays étudiés ont tout au moins commencé à harmoniser les systèmes de suivi et évaluation. Toutefois, seulement 60% des pays ont des plans qui ont été approuvés par tous les partenaires, et quelques-uns seulement ont mis en place des budgets ou des bases de données nationales pour le suivi et l'évaluation. Les capacités en ressources humaines représentent une contrainte majeure, comme le prouve le fait que seulement 25% des pays considérés disposent d'un personnel formé capable de mettre en route et de gérer des bases de données nationales.

Afin de faire progresser la réalisation des objectifs relatifs aux « Trois principes » adoptés à la réunion de haut niveau du 9 mars, l'ONUSIDA analyse les informations disponibles et consulte les partenaires dans le but de voir dans quels pays une

amélioration de l'appui pourrait conduire à une réalisation plus rapide. Les rapports des missions d'évaluation et de sensibilisation aident, de même que les rapports annuels des pays, à guider ce processus, et une réunion consultative aura bientôt lieu pour faire avancer l'élaboration d'une stratégie et d'un plan d'action actualisés.

Pendant la réunion PEPFAR/ONUSIDA à Washington DC qui s'est tenue les 27 et 28 avril 2005, les participants se sont accordés pour lancer une action commune intensive pour la mise en œuvre des « Trois principes » dans trois pays. Elle fera partie des mesures concrètes à appliquer afin de renforcer la collaboration entre le gouvernement des États-Unis et l'ONUSIDA au niveau des pays et des régions pour la mise en œuvre des « Trois principes ».

Le Secrétariat de l'ONUSIDA affine ses indicateurs destinés à mesurer les progrès des « Trois principes », en commençant par l'enquête incorporée au formulaire normalisé 2004 pour la communication des rapports annuels de pays. Un instrument d'évaluation des « Trois principes » comportant des questions normalisées a été mis au point pour les 12 missions d'évaluation des pays, et des indicateurs spécifiques pour les « Trois principes » figurent dans le rapport de situation de la réalisation des buts de la *Déclaration d'engagement* de l'Assemblée générale de l'ONU. Le Secrétariat de l'ONUSIDA procède à la consolidation d'un ensemble définitif d'indicateurs pour mesurer les progrès accomplis dans le sens des « Trois principes ».

Prochaines étapes

Continuation des engagements

La pleine mise en œuvre des « Trois principes », qui comprend celle des recommandations de l'Équipe spéciale au niveau mondial, représente un défi considérable pour les pays, les donateurs bilatéraux, les institutions multilatérales et les systèmes des Nations Unies. Les accords mondiaux sur l'harmonisation ne pourront aboutir à une mise en œuvre plus efficace que si tous les partenaires s'engagent fermement au niveau du pays dans ce but.

Les événements de ces six derniers mois ont confirmé et renforcé le rôle de l'ONUSIDA qui a préconisé, facilité, conseillé d'un point de vue technique et effectué le suivi des « Trois principes » à l'échelon pays. Le plan d'action présenté au CCP en décembre 2004 continue de guider les actions du personnel de l'ONUSIDA aux niveaux mondial, régional et national, à mesure que l'on avance dans la réalisation du programme que représente les « Trois principes ». Toutefois, la masse d'informations rassemblées sur les « Trois principes » ces derniers mois a également révélé des obstacles qui surgissent lorsque les partenaires au niveau du pays tentent de transposer cet ensemble de principes en mesures pratiques.

Pour surmonter ces obstacles, il faudra que l'ONUSIDA – et plus particulièrement les Groupes thématiques des Nations Unies sur le VIH/SIDA – utilise les programmes et projets existants (par exemple, les projets concernant le leadership, la gouvernance et la réduction de la pauvreté) pour traiter non seulement les questions techniques, mais aussi les limitations des ressources humaines, les faiblesses de la gestion financière et les complexités structurelles des systèmes administratifs. Une base de ressources sera mise sur pied en établissant la cartographie des compétences et ressources disponibles auprès des organismes coparrainants, des donateurs bilatéraux et des organisations

non gouvernementales, dans le but de rendre les appuis possibles plus faciles à identifier et à obtenir, au fur et à mesure que les partenaires parviennent à surmonter les obstacles. En attendant, il faut de toute urgence investir pour renforcer les capacités de gestion des organismes de coordination nationaux de lutter contre le SIDA.

Pendant les mois qui restent avant la fin de l'année 2005, le Secrétariat de l'ONUSIDA achèvera ses missions de sensibilisation et d'évaluation dans les 12 pays sélectionnés en 2004. La prochaine réunion consultative (décrite sous le titre précédent) déterminera les autres pays où la réalisation des objectifs définis à la réunion du 9 mars pour les « Trois principes » peut avancer rapidement. Atteindre ces objectifs sera une priorité pour le Secrétariat de l'ONUSIDA. Améliorer le suivi des progrès des « Trois principes » à l'échelon pays fera partie de la continuation des actions à l'échelon pays – approuvés par le Comité des organismes coparrainants de l'ONUSIDA au début de cette année – visant à améliorer le système de rapports des pays établis sur la base des résultats communiqués au Secrétariat de l'ONUSIDA³. Les équipes de pays et les Groupes thématiques des Nations Unies sur le VIH/SIDA doivent également modifier les Plans d'appui à la mise en œuvre de la lutte contre le VIH/SIDA des Nations Unies afin qu'ils deviennent des instruments au service de la mise en œuvre des « Trois principes ».

Orientation demandée du CCP

Le Secrétariat de l'ONUSIDA considère qu'il faudrait intensifier l'action dans les domaines suivants :

- 1. Engagement de la société civile :** l'engagement de la société civile à l'échelon pays doit être intensifié de manière urgente afin de garantir que les « Trois principes » sont considérés comme facilitant la participation plutôt que comme organisme centralisé. La déclaration sur la société civile présentée dans le communiqué du 9 mars fournit une orientation pour l'avenir. Le Secrétariat de l'ONUSIDA propose de contribuer à l'élaboration de directives communes sur la pleine participation de la société civile et du secteur privé à la mise en œuvre des « Trois principes » et préconise également que les Groupes thématiques des Nations Unies sur le VIH/SIDA soient clairement chargés de faciliter et de mettre en œuvre ces directives au niveau des pays. Afin de renforcer l'engagement de la société civile, il faut renforcer les capacités, par exemple en faisant mieux connaître aux groupes de la société civile les modalités de fonctionnement des autres partenaires de leurs pays, et des cadres nationaux et des organismes de lutte contre le SIDA, des systèmes de suivi et d'évaluation et des autres mécanismes, comme cela est préconisé dans le document de discussion présenté par l'Alliance et ICASO. Un ensemble d'instruments de renforcement des capacités – notamment des outils pour faciliter la planification en commun – devrait être mis au point pour permettre la participation effective de la société civile aux « Trois principes » à l'échelon pays.

³D'après le document « Intensifier l'action commune à l'échelon pays » adopté par le Comité des organismes coparrainants de l'ONUSIDA à sa réunion du 2 avril 2005.

2. Gestion stratégique et renforcement des capacités : la désignation des pays prêts à aller de l'avant doit s'accompagner d'un appui technique⁴ supplémentaire de la part de l'ONUSIDA si l'on veut atteindre les objectifs fixés le 9 mars pour les « Trois principes ». Bien que le Secrétariat de l'ONUSIDA et les organismes coparrainants ne soient pas en mesure de fournir la plus grande partie de l'appui technique nécessaire pour parvenir à réaliser les « Trois principes », ils peuvent néanmoins encourager l'augmentation du renforcement des capacités, la coopération horizontale, la coopération Sud-Sud et le dialogue politique entre les pays, ainsi que veiller à ce que les structures d'appui technique de l'ONUSIDA apportent un soutien à la mise en œuvre des « Trois principes ». L'atelier prévu sur le renforcement des capacités de gestion et de coordination pour les représentants du gouvernement et de la société civile qui doit organiser le Centre international de coopération technique en matière de VIH/SIDA Brésil-ONUSIDA en est un exemple. Vraisemblablement, l'Équipe spéciale au niveau mondial recommandera un renforcement des mécanismes pour le financement de l'appui technique apporté aux programmes nationaux de lutte contre le SIDA, et que l'ONUSIDA joue un rôle de premier plan dans ce domaine.

3. Tâches particulières à chacun des « Trois principes »

- **Un cadre d'action contre le SIDA :** intensifier l'appui de l'ONUSIDA est nécessaire pour l'établissement d'une nouvelle génération de cadres nationaux d'action contre le SIDA qui soient fondés sur des budgets, des données factuelles, des dispositions de mise en œuvre clairement définies (qui fait quoi, quand et où), et harmonisés avec les stratégies de réduction de la pauvreté, les cadres de dépenses à moyen terme et tout autre instrument nécessaire au développement. La mise en place de ces cadres devrait se faire par l'intermédiaire d'une planification participative et de processus d'examen qui incorporent les évaluations nationales de besoins en matière d'appui technique et de renforcement des capacités.
- **Un organisme national de coordination de la lutte contre le SIDA :** intensifier l'appui de l'ONUSIDA est nécessaire pour renforcer les capacités de gestion et de coordination de ces organismes. Bien évidemment, les structures de coordination et de partenariat existant dans de nombreux pays ne sont pas adaptées à une solution rapide et efficace des problèmes entre les partenaires. L'ONUSIDA devrait mettre au point, en étroite collaboration avec quelques organismes nationaux de lutte contre le SIDA concernés, un nouveau mécanisme de partenariat opérationnel capable d'inciter à résoudre les problèmes et à partager l'information rapidement. L'ONUSIDA devrait aussi prendre des mesures pour que les correspondances politiques et les analyses des parties prenantes soient plus largement utilisées comme instruments servant à déterminer et éliminer les obstacles et à harmoniser les appuis.
- **Un système de suivi et d'évaluation :** ainsi que l'a demandé la réunion de haut niveau du 9 mars, l'ONUSIDA devrait continuer à faciliter les efforts

⁴Dans ce rapport, l'expression « appui technique » recouvre à la fois l'assistance technique à court terme et l'aide à long terme pour le renforcement des capacités.

visant à organiser et fournir un appui technique pour la mise en place d'un système national de suivi et d'évaluation pour les ripostes nationales au SIDA, comportant un ensemble d'indicateurs normalisés et multisectoriels acceptés par toutes les principales parties prenantes d'ici à la fin de 2005 ou le plus tôt possible après cette échéance. L'ONUSIDA devrait aussi mettre au point des instruments à l'usage des organismes nationaux de coordination de la lutte contre le SIDA qui donnent à certains partenaires la responsabilité de l'alignement du cadre d'action contre le SIDA ; encourager les partenaires à partager systématiquement l'information avec le système national de suivi et d'évaluation ; et rationaliser la fourniture par les partenaires extérieurs de l'appui technique aux systèmes de suivi et d'évaluation.

Le Secrétariat de l'ONUSIDA prie le Conseil de Coordination du Programme de noter que l'ONUSIDA a beaucoup fait au niveau de l'exécution des « Trois principes ».